## EN L'ABSENCE DE LA LÉGALISATION ÉLECTRONIQUE

# Le e-payement et le e-commerce attendent

***La ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication affirme que le e-payement et le e-commerce ne seront pas pour bientôt. Selon elle, ces deux opérations ne peuvent se concrétiser avant la mise en place de la légalisation électronique.***

**Rym Nasri - Alger (Le Soir) -** Houda Imane Feraoun est catégorique. Pas de e-payement ni de e-commerce avant la mise en place de la légalisation électronique. «L'Etat ne peut cautionner le paiement électronique et la vente en ligne tant que nous n'avons pas le dispositif technique permettant de garantir la sécurité du consommateur», a-t-elle expliqué hier, au forum du quotidien *Echaâb* à Alger. Une démarche qui selon elle, vise à «protéger l'argent des Algériens».

Seuls poursuit-elle, le paiement des factures et celui des recharges téléphoniques pourraient se faire par voie électronique au cours de l'année 2016.

Rappelant la «priorité» du secteur des télécommunications celle de l'«égalité à l'accès à internet sur tout le territoire national», la ministre précise qu'en 2015, vingt-six milliards de dinars ont été déboursés pour le renouvellement du réseau internet. Une enveloppe similaire sera consacrée en 2016 pour poursuivre le renouvellement du réseau internet restant, ajoute-t-elle. «Aujourd'hui, Algérie Télécom est en train de renouveler graduellement tout le réseau internet. Une fois l'opération de renouvellement terminée, le résultat sera palpable notamment pour la qualité de la connexion internet», dit-elle. L'invité du forum assure toutefois qu'il n'y aura pas d'augmentation de prix de l'internet. «Certes, les prix d'internet en Algérie sont plus élevés que ceux exercés dans d'autres pays. Seulement les opérateurs de ces pays ont d'autres produits à vendre qui couvrent ainsi les pertes sur le coût d'internet, contrairement à l'Algérie qui n'a pas encore développé de contenu national», explique-t-elle.

Photo : DR

Objectif, protéger l'argent des Algériens.

Houda Imane Feraoun évoque par ailleurs un projet entre Algérie Télécom et Algérie Poste pour relier tous les bureaux de poste à travers le territoire national. Selon elle, cette opération va permettre d'améliorer la connexion dans ces bureaux sans pour autant «épuiser» financièrement Algérie Poste.

Par là, même, «les opérateurs d'internet Algérie Télécom et Mobilis vont ainsi pouvoir commercialiser leurs produits dans les bureaux de poste», dit-elle encore.

Quant aux longues files d'attente dans les postes, elle pointe du doigt le manque de liquidités, comme principale cause. Un problème qui, assure-t-elle, ne sera résolu qu'avec le paiement électronique.

**Ry. N.**

## FORMATION PROFESSIONNELLE

# Vers la création de centres d'excellence aux métiers de l'agriculture

***Seulement 4% des effectifs stagiaires et apprentis optent pour les métiers de l'agriculture et de l'industrie agroalimentaire. C'est ce qu'a fait savoir, hier, le ministre de la Formation professionnelle, Mohamed Mebarki.***

**Younès Djama - Alger (Le Soir) -** Le ministre souligne que ce taux ne relevait pas d'un problème de décalage ou d'inadaptation du système de formation professionnelle aux réalités économiques «mais d'un manque d'engouement des jeunes à aller chercher un diplôme professionnel et un métier dans le manuel et dans le technique, comme dans l'agriculture, le bâtiment et dans tout métier qui semble pénible».

Selon le ministre, les explications à cette situation sont nombreuses. «En particulier, celles qui relèvent de considérations sociétales qui diminuent de la valeur d'un métier par rapport à un autre, et une spécialité devant une autre», note Mebarki qui se réjouit que ces mentalités «sont en train de changer», car «le besoin d'avoir un revenu crée l'obligation de travailler et, donc, le besoin de se former aux métiers».

Pour remédier à cette situation, les ministères de la Formation professionnelle et de l'Agriculture ont signé, hier, à Alger, un protocole d'accord pour la création de centres d'excellence aux métiers de l'agriculture et de l'industrie agroalimentaire.

Cette initiative a pour but d'améliorer la qualité de la formation et participer à «produire» la main-d'œuvre qualifiée dans ce secteur d'activité «vital pour le développement de notre économie».

Le ministre de la Formation professionnelle a déclaré à cette occasion que malgré les efforts déployés par le secteur de l'agriculture, à travers différents programmes, le secteur agricole «a toujours besoin de plus de qualifications et de compétences, susceptibles de relancer la production».

Le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels dispose de 16 instituts nationaux spécialisés de formation professionnelle qui dispensent des formations de niveau BTS dans le domaine de l'agriculture et de l'industrie agroalimentaire. Plus de 52 spécialités dont 37 en agriculture et une quinzaine en industries agroalimentaires, sont enseignées dans ces établissements de formation professionnelle.

Les premiers centres d'excellence dans les métiers de l'agriculture et l'industrie agroalimentaire seront réalisés à Bouira, El-Oued, Khenchela, Mascara, Aïn-Defla, Biskra et Oran, en attendant que cette expérience soit étendue au reste des wilayas du pays, a affirmé, pour sa part, le ministre de l'Agriculture du Développement rural et de la Pêche.

Pour lui, il y a nécessité d'initier les apprenants dès leur jeune âge aux métiers de l'agriculture. Selon lui, ces centres d'excellence doivent servir d'exemple et de référence aux autres secteurs, ajoutant que des expériences réussies ailleurs à travers le monde peuvent être reproduites par ces centres d'excellence.

**Y. D.**

## LE PROGRAMME PILOTE EAU II FINALISÉ

# L'assainissement pour tous à l'horizon 2030

***C'est, hier, qu'a été présenté le bilan final du programme d'appui au secteur de l'eau et de l'assainissement Eau II. Un projet algéro-européen qui a jeté les bases d'une planification efficace des ressources en eau et en compétence, sur le long terme.***

**Naouel Boukir - Alger (Le Soir) -** Ce programme de 40 millions d'euros a permis de définir les grandes lignes à suivre dans un créneau aussi sensible que celui de la gestion de l'eau et de son assainissement, a indiqué le représentant du ministre des Ressources en eau et de l'Environnement.

En effet, plus de 25% du budget ont été alloués à la planification stratégique, l'un des axes les plus cruciaux de ce projet. Les orientations stratégiques managériales en matière de performance, de formation et de compétence, déterminées devront assurer à l'ensemble de la population algérienne l'accès à une eau assainie à l'horizon 2030, selon les prévisions exposées. Ceci, si un accompagnement humain et financier assure le suivi et la généralisation de ce projet, a précisé M^me^ Hamouche, directrice du programme Eau II.

En ajoutant que dans cette optique participative entre expertise algérienne et étrangère ou européenne, il en a résulté «la modernisation de l'administration». Pas dans son informatisation uniquement, cela s'entend, mais surtout dans «son fonctionnement et son attitude», a-t-elle nuancé.

Evidemment, garantir une eau de qualité a été au centre de ce projet, d'où l'assignation de près de 2 millions d'euros à l'aménagement du laboratoire central de l'Office national de l'assainissement (ONA) en équipement sophistiqué pour des analyses plus poussées des paramètres de l'eau.

Par ailleurs, le programme en question a permis la digitalisation du réseau d'assainissement national sur 14 000 kilomètres et la considération des 171 stations d'assainissement disponibles, aujourd'hui, sur l'ensemble du territoire dans l'élaboration de la feuille de route du développement du département de l'assainissement. D'autres défis ont également fait l'objet d'études, à savoir la gestion des risques d'inondation et des corollaires environnementaux des changements climatiques, entre autres. Dans ce sens, M^me^ Hamouche a signifié que c'est là un chantier «sensiblement stratégique» qui a été entamé et que les pouvoirs publics «n'ont pas le droit» de rebrousser chemin.

Photo : Samir Sid

Le ministère de Nouri veut garantir une eau de qualité.

### Sensibiliser les adultes par les enfants

En marge de cette journée de présentation des résultats, une modeste cérémonie de remise des prix a été organisée afin de féliciter et de récompenser les trois meilleurs écoliers pour leurs travaux artistiques sélectionnés dans le cadre du concours de dessins Eau II lancé par l'ONA. Etonnement, leurs croquis, d'apparence innocente, ont révélé des messages très symboliques du milieu socio-environnemental dégradé dans lequel évolue cette ressource indispensable aujourd'hui. Cette campagne visant, d'une part, la sensibilisation des enfants par rapport à la valeur et à la préservation de l'eau, tente par la même occasion d'attirer l'attention de la catégorie adulte et de la responsabiliser davantage par l'adoption d'une attitude plus «consciente» et d'un comportement plus «citoyen» vis-à-vis de cette ressource.

**N. B.**